



APPEL DE L'INTERSYNDICALE

La détermination des personnels dans l'action a contraint la direction à réviser son appréciation de la situation réelle à la Caisse des Dépôts.

A la demande de la direction, des réunions bilatérales ont eu lieu ces deux dernières semaines : elles ont permis de réaffirmer les revendications de l'intersyndicale et la nécessité d'une réouverture des négociations.

Une réponse du Directeur Général est attendue avant le 8 mai.

Il ne pourra pas échapper plus longtemps au dialogue.

La mobilisation est plus que jamais nécessaire !

Des Assemblées Générales sont prévues sur tous les sites dans la semaine du 13 au 17 mai.

**Au 56 rue de Lille :
Mardi 13 Mai 2008
13h30
Hall des Caisses**



Intersyndicale CDC

Paris, le 18 avril 2008

Monsieur le Directeur général,

Vous venez de présenter hier les résultats 2007 du groupe CDC qui s'élèvent à 2,488 milliards d'euros.

Si nous ne pouvons que nous féliciter de la bonne santé financière de notre institution qui reflète l'investissement et les efforts de chacun des agents de notre établissement, quel que soit son grade ou son statut, il n'en demeure pas moins que le 9 avril dernier, vous avez décidé, après plusieurs semaines de conflit, d'appliquer une mesure unilatérale de redistribution d'un montant de 500 à 800 euros pour environ 60% du personnel de l'Etablissement public.

Par ce geste, vous avez pris le risque d'une dégradation importante du climat social au sein de la CDC, alors que l'Intersyndicale vous proposait un compromis qui aurait pu permettre la signature d'un accord et une reprise normale du dialogue social sur les différents sujets qui, nous préoccupent.

Aujourd'hui, les personnels, comme leurs représentants syndicaux, considèrent que votre mesure unilatérale est un acompte et qu'il va bien falloir négocier le solde, afin que tous les salariés et les fonctionnaires perçoivent une juste redistribution d'une partie des résultats enregistrés par la CDC.

L'Intersyndicale vous demande de mandater le Secrétaire général pour négocier très rapidement sur la plate forme revendicative élaborée avec les personnels le 17 avril dernier et validé par les Assemblées générales des différents sites.

Comme nous l'avons indiqué hier au Secrétaire général, Jean Sebeyran, venu à la rencontre des agents dans le hall des caisses, il faut régler le passif avant d'envisager l'avenir. Pour ce faire, nous réitérons notre demande de réouverture très rapide des négociations.

Nous sommes prêts à discuter toutes les mesure envisageables de redistribution / reconnaissance / pouvoir d'achat pour les salariés et fonctionnaires de la CDC sur différents vecteurs (avenant accord d'intéressement 2008, bilan et augmentation de l'ACF, mise à plat des PVO et règle d'attribution, augmentation de la prime de transport, prise en charge de la journée de Solidarité par l'employeur,...).

Dans l'attente de la reprise des négociations que nous espérons fructueuses, nous vous confirmons notre non participation à toute autre réunion initiée par la Direction. Le 9 avril 2008 vous avez baissé le rideau du dialogue social, il vous appartient désormais de le lever...

Veillez, agréer, Monsieur le Directeur général, nos sentiments les meilleurs.

CGT CFTC FO CFTD CGC UNSA SUD SNUP



DROIT DE REPONSE

Depuis 10 semaines les personnels de l'Etablissement public CDC sont mobilisés et réclament une amélioration de leur pouvoir d'achat par le biais d'une prime pour tous, assise sur les excellents résultats financiers réalisés par la Caisse des Dépôts ces dernières années.

Mais la direction Générale reste campée sur ses positions.

Après plusieurs semaines de silence et deux réunions de simulacres de négociations, le Directeur Général et son DRH ont pris une décision unilatérale ne répondant absolument pas à la demande des personnels.

Exaspérés par cette mauvaise gestion d'un conflit social important et d'une longueur sans précédent, les personnels et leurs organisations syndicales ont décidé de faire du 17 avril, date de la présentation officielle des résultats 2007 à la presse, une grande journée d'action, avec montée de délégations des Etablissements de province (Bordeaux, Angers).

La Direction Générale a publié en ligne sur CDC MEDIA un communiqué interne, et l'a reproduit en première page du n°640 du magazine Chroniques, dans lequel elle retrace de manière mensongère les événements de la journée du 17.

Il est absolument faux de dire que le CMIC a été interrompu après que la salle a été envahie, puisque c'est le Directeur Général qui, dès qu'il a entendu un peu de bruit à l'extérieur de la salle, a levé la séance et s'est enfui par une petite porte de service, encadré par des vigiles engagés à cet effet. La réunion s'était donc achevée bien avant que les personnels aient pu accéder au lieu où se tenait le CMIC.

Quant à l'épisode du Théâtre des Champs Elysées où les personnels, avec leurs organisations syndicales, ont tenté une nouvelle fois d'aller à la rencontre de leur Directeur, il s'est surtout caractérisé par le comportement inqualifiable de certains cadres dirigeants qui, pour sortir, ont choisi de s'en prendre sans ménagement... à quelques participantes !

A n'en pas douter, une expression franche et civilisée à l'adresse de tous aurait été autrement appréciée.

Il est aussi fait mention de « débordements et d'actes d'une extrême gravité ».

Mais qu'est-ce qui est d'une extrême gravité ? Que des personnels en colère et ulcérés par le comportement de leurs dirigeants manifestent leur colère ? Ou bien que le Directeur Général d'un établissement tel que la CDC ne cesse de fuir son personnel, refuse de recevoir ses représentants, s'entoure de collaborateurs incapables de gérer un conflit social, engage des vigiles à 300€ la « prestation » et envoie la police pour négocier une entrevue avec lui ? Et, pour finir, que lors d'une interview donnée à la Chaine LCI, il dise : « Je mets les petites difficultés de compréhension qui existent aujourd'hui sur le compte de la nécessité pour le personnel d'appivoiser son nouveau Directeur Général »???

Certes, la situation que nous avons connue le 17 avril ne correspond pas à ce que l'on est en droit d'attendre d'un dialogue social digne de ce nom. Mais, ne nous y trompons pas, c'est la Direction qui, en s'enfonçant chaque jour un peu plus dans un comportement d'une rare indigence pour gérer le conflit actuel, en porte l'entière responsabilité.